

Pierre Lebreton
1, impasse des tamaris
41360 EPUISAY

Epuisay, le 26 novembre 2023

Préfet de Loir-et-Cher
Bureau de l'environnement
B.P. 40299
41006 BLOIS CEDEX

Objet : Consultation ENROBES ACR à EPUISAY

Monsieur le Préfet,

Je tiens à vous renouveler l'expression de ma ferme opposition au projet d'installation d'une centrale d'enrobés à chaud à proximité des lieux de vie de la commune d'Epuisay. Ceci après l'avoir déjà fait une première fois il y a plus de deux ans, auprès de votre prédécesseur, qui avait soumis le même projet à la consultation du public.

Le rejet du projet par les habitants d'Epuisay, directement concernés et significativement impactés, avait alors été massif. Des retours faits par la suite par Monsieur le Maire, nous avons compris que Monsieur Pesneau avait entendu l'opposition du public, pris la mesure des risques, en particulier envers le groupe scolaire, et s'était refusé à accorder l'autorisation d'exploitation.

Nous sommes particulièrement surpris par cette nouvelle consultation, après avoir appris en mars dernier l'abandon du projet à Epuisay, ainsi que son éventuelle alternative à Cormenon. Information transmise alors par Mr le Sous-Préfet de Vendôme à la mairie d'Epuisay, et que vous trouverez en pièce-jointe.

Rien, dans le nouveau dossier mis à la consultation du public, n'apporte de réponses aux fortes inquiétudes qui s'étaient déjà exprimées.

Je ne remets nullement en cause le besoin d'entretien de nos réseaux routiers, et je respecte l'attention de nos élus à le mettre en œuvre dans les meilleures conditions économiques possibles pour les finances publiques locales. Pour autant, les caractéristiques du projet, telles que présentées dans le nouveau dossier (et dans ses versions antérieures, car le nouveau dossier, allégé, ne présente plus les études détaillées et ne mentionne plus certaines caractéristiques), ne peuvent qu'amener à établir un rapport bénéfice/risque très défavorable, voire dangereux, pour la commune d'Epuisay et pour ses habitants.

La zone d'Epuisay paraît déjà correctement approvisionnée en matériaux d'enrobés routiers, avec notamment une installation récente et performante à Cherré, à moins de 50 kilomètres, et un projet a priori enregistré à Naveil, à moins de 20 kilomètres. Une centrale supplémentaire à Epuisay paraît économiquement infondée. Le projet proposé à Epuisay est par ailleurs constitué autour d'une centrale ancienne, un matériel âgé a priori de plus de trente ans, dont il est permis de penser que les caractéristiques sont assez éloignées des standards désormais en vigueur. Comment une telle installation, confrontée à un secteur concurrentiel, pourrait trouver une rentabilité sans transiger sur les forts investissements nécessaires pour respecter les normes environnementales et minimiser les nuisances alentours.

Aux émanations, fumées ou particules fines dégagées par le centre de production des enrobés, s'ajouteront les émanations issues des camions véhiculant les matières premières et produits finis, ceux-ci étant amenés à circuler de manière soutenue en toute proximité du centre-bourg, de l'école et des habitations.

L'insertion de ces transports dans le trafic routier au niveau du rond-point articulant D357, D957 et entrée du village sera certainement un facteur de risque accru sur la circulation routière.

Le volume de production envisagé dans le précédent dossier, de 20.000 tonnes l'an, paraissait très en deçà des capacités de la centrale. Il est permis de penser que, pour trouver une rentabilité économique, l'entreprise ACR, ou une entreprise qui lui succéderait dans le futur, soit amenée à augmenter significativement le volume de production, et par là, accentuer le niveau de nuisances de toutes natures pour l'entourage.

Le nouveau dossier stipule d'ailleurs désormais une production de 40.000 tonnes l'an. Les hypothèses de production ont doublé, alors que toutes les études d'impact jointes au précédent dossier (dispersion de polluants, nuisances sonores, accroissement de la circulation, ...), étaient basées sur une production moindre. Ces études, bien que citées, n'apparaissent pas dans le dossier mis à la consultation, et les hypothèses de volume de production sur lesquelles elles étaient basées paraissent désormais en décalage.

Là où les habitants seraient en droits d'attendre et d'obtenir des garanties sur le respect de leur environnement et de leur cadre de vie, le nouveau dossier n'apporte que doutes et inquiétudes supplémentaires.

En effet, l'entourage va être très exposé à de réelles nuisances. En tout premier lieu les habitants de la commune, exposés aux odeurs et émanations de composés par nature volatiles, dont le cumul sur les années peut s'avérer délétère.

Quelle perspective inquiétante que de devoir rester enfermé chez soi, fenêtres et portes closes, pendant les périodes printanières et estivales propices aux travaux routiers, lorsque la production d'enrobés atteindrait son plein régime. Le positionnement d'Epuisay, sur un plateau exposé aux vents dominants, ne peut que favoriser la diffusion des particules, poussières et autres composés sur une partie significative du bourg.

Quelle perspective angoissante, pour tous ceux qui cultivent légumes et fruits dans les nombreux jardins du village, que de douter des substances se déposant insidieusement sur leurs cultures.

Quelle perspective insupportable pour les parents des jeunes enfants de Rahart, Danzé et Epuisay, que de les confier à la garderie associative du village ou de les scolariser dans une des trois classes de CE1, CM1 et CM2 qui subsistent dans la commune, en sachant que les locaux se trouveraient à moins de 400 mètres de la centrale, et à quelques dizaines de mètres seulement de la route empruntée par le ballet des camions chargés de bitumes et d'enrobés.

Quelle perspective désolante que de voir les champs labellisés bio, tout proches du site de production envisagé, se trouver probablement déclassés à court ou moyen terme, remettant en cause le travail de longues années pour ces producteurs, appréciés et soutenus par nombre d'habitants d'Epuisay et alentours.

Quelle perspective révoltante que de voir le tout récent projet du Marché Vert et Solidaire, une entreprise associative d'insertion professionnelle ambitionnant de créer une activité de maraîchage bio, être remis en cause, au vu de sa proximité immédiate, moins de 200 mètres, avec le projet de centrale.

Et de probablement constater plus tard que d'autres entreprises locales renoncent à s'établir ou à se développer sur les proches parcelles de la zone d'activités. Voire cherchent à s'éloigner, pour celles qui sont déjà implantées et dont les salariés s'inquiètent déjà de leurs futures conditions de travail.

Quelle perspective déprimante pour tous ceux qui ont grandi ou se sont installés dans commune, de voir dévaluer la valeur de leur logement, parfois le résultat de l'investissement de toute une vie.

Mon épouse et moi avons élu domicile à Epuisay voici près de vingt ans, et y avons trouvé un cadre de vie en parfaite adéquation avec nos attentes. Certes, l'éloignement relatif de cette commune de taille modeste par rapport aux centres économiques du département, en lisière de la communauté de communes Territoires Vendômois, présente des contraintes, notamment des trajets quotidiens pour rejoindre les lieux de nos activités professionnelles et le collège, le lycée, ou les études supérieures, pour nos enfants désormais plus grands. Mais la commune présente nombre d'avantages, proposant un cadre de vie sain et un positionnement géographique intéressant, le plateau jouxtant les paysages du Perche et ses sites naturels remarquables.

Ceci se retrouve dans la dynamique démographique de la commune ces dernières années, dans le développement économique des entreprises locales, notamment présentes sur la zone d'activités, dans le maintien et le développement de commerces et de services publics de proximité, dans le tissu associatif qui œuvre avec volontarisme pour le vivre-ensemble.

Je ne peux croire que cette dynamique soit brisée par un projet anachronique, dont les tenants et aboutissants ne peuvent que nuire à la commune, à ses habitants et à son environnement. Quel que soit le prisme d'analyse de ce projet industriel, sur les plans économique, social, environnemental, il ne présente que des désavantages et ne peut que faire planer sur la commune la menace d'une inéluctable désertification.

J'ai confiance dans le sérieux des services de l'Etat, notamment de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, pour analyser strictement les caractéristiques du projet.

J'ai également confiance et espoir dans votre mission de représentation de l'état, garant de la protection des citoyens, pour que vous mesuriez le caractère déraisonnable et délétère du projet pour ce morceau de territoire rural. Et que vous appuyiez votre décision en faisant primer l'intérêt général et le principe de précaution pour la santé et le bien-être de la population.

Espérant que vous saurez entendre mon plaidoyer, ainsi que les nombreux messages de mes concitoyens en ce sens, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Pierre Lebreton
Epuisay